



Arrondissement Seine Amont

Subdivision de Meaux

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

Barrage de Meaux - BP 176 - 77108 Meaux cedex - Téléphone (1) 64.33.57.15 - Télécopie (1) 64.33.57.16

COMMUNE DE JAIGNES

RIVIERE DE MARNE

ZONES SUBMERSIBLES
du département de Seine et Marne

Legende

ZONE A : Zone de grand écoulement des crues

ZONE B : Zone d'Expansion des Crues

Limite de Commune

N.B. : Le nivellement du fond de plan est en NGF orthométrique.
Pour obtenir le NGF normal, rajouter 42cm

PK : Point Kilométrique

ECHELLE : 1/5000

Mise à jour du fond de plan et cartographie couleur établies en DECEMBRE 1986 par le
Cabinet Jean-Mary GUERPAUD Géomètre Expert D.P.L.G. - 19 Rue Boesuet 77100 MEAUX - Tél : 64.34.03.23

les Vignettes

Mise à Jour	Objet
Février 1986	Voiries et Constructions

Armentières-en-Brie

NGF Normal

	Points Kilométriques	1956
Limite de Commune Amont	104.920	52,50
	105.000	52,49
	105.500	52,40
	106.000	52,31
	106.500	52,23
	107.000	52,14
	107.500	52,06
Limite de Commune Aval	108.000	51,97
	108.200	51,94

NOTA : Les Voies SNCF ne sont pas submersibles

